



CNRS-INERM  
INRIA-IRD-INED  
INRETS-INRP

# Retraite :

## Payer plus longtemps pour moins de droits

### Le 23 septembre

### Refusons ce recul de société !

#### **La réforme des retraites voulue par le gouvernement c'est concrètement:**

- Pour tous les salariés l'âge d'ouverture du droit à la retraite à 62 ans, l'âge d'annulation de la décote qui passera de 65 à 67 ans, la décote qui pour les fonctionnaires augmentera de 5% par année manquante en 2015. Couplées avec une augmentation de la durée d'assurance à 41 ans en 2012 et 41,5 ans en 2020 et une entrée de plus en plus tardive dans le monde du travail, ces mesures vont contraindre de nombreux salariés à travailler bien au delà de 62 ans et déboucheront sur de plus faibles retraites.
- La suppression du minimum garanti (1067 euros) aux agents qui n'ont pas une durée d'assurance complète (164 trimestre en 2012) et qui souhaitent partir avant la limite d'âge de 65 ans aujourd'hui et de 67 ans prévu par la réforme.
- La suppression des avantages pour les mères de trois enfants.

#### **Une réforme pour réduire les dépenses de retraite !**

Le gouvernement justifie son projet par l'accroissement du nombre de retraités. Pour assurer le financement des retraites, comme nous vivons plus longtemps nous devrions travailler plus longtemps ! L'argument semble frappé du bon sens. Mais les sommes allouées aux retraites proviennent des richesses produites par les salariés, dont le nombre n'a cessé de croître, malgré les 3 millions de chômeurs. En outre la productivité du travail (la quantité de richesse produite par actif) est en constante augmentation. Il y a davantage de richesses à se répartir entre les membres actifs et inactifs de la société. Le problème de la réforme des retraites n'est pas démographique mais politique. Le report de l'âge de la retraite est un moyen de diminuer le montant des retraites, sachant qu'une grande partie de la population ne pourra travailler aussi longtemps, pour des raisons de santé, de fatigue, ou parce que le patronat n'en voudra plus.

#### **Il faut répartir autrement le financement entre les salariés et le capital !**

Le président de la République est uniquement attentif aux intérêts de ses amis du Fouquet's et pas à ceux des salariés. Tous les efforts demandés par le gouvernement sont supportés presque uniquement par ces derniers.

- Les bénéficiaires des entreprises du CAC 40 renouent avec des chiffres record pour le premier semestre 2010, soit 41,4 milliards d'euros (+87% comparé au premier semestre 2009). Mais ces profits ne servent pas à développer l'emploi en France.
- GDF-Suez a racheté le britannique International Power pour 1,7 milliards d'euros, pendant ce temps nos factures de gaz s'envolent. Sanofi-Aventis qui vient de licencier 3000 salariés et qui fait faire une grande partie de sa recherche à l'Inserm et au CNRS est prêt à racheter l'américain Genzyme pour 14 milliards d'euros, etc... !
- L'Etat verse chaque année environ de 70 à 80 milliards d'euros aux entreprises sous forme d'aides diverses, sans aucune contrepartie. Le crédit d'impôt est un exemple d'un financement d'Etat détourné sous prétexte d'aide à la recherche.
- L'Etat permet au patronat de ne pas verser tout ce qu'il doit aux caisses de retraite soit 30 milliards d'euros.

Pour les fonctionnaires, c'est pas comme pour les actionnaires ! Blocage des salaires et diminution des effectifs de 30 000/ an et jusqu'à 2013. Pour la recherche et l'enseignement supérieur, c'est le développement continu de la précarité.

## La retraite, c'est aussi l'affaire des jeunes !

Le gouvernement, pour justifier sa réforme, oppose les jeunes aux autres générations, or c'est lui qui porte les coups aux jeunes générations en les pénalisant par sa réforme.

L'allongement de la durée des études, la difficulté à trouver un emploi stable se traduiront par de petites retraites.

Quant aux femmes, pénalisées par la maternité sur le marché du travail, elles seront encore plus pénalisées pour l'obtention des annuités nécessaires pour une retraite à taux plein.

Pour un Bac obtenu à 18 ans les titulaires d'une licence et d'un master partiraient en retraite, respectivement au mieux à 62 ans, et 65 ans. Age, qui compte tenu du chômage et de la précarité, risque d'être reporté de plusieurs années.

Dans la recherche et l'enseignement supérieur bon nombre de chercheurs, enseignants chercheurs, ingénieurs et techniciens risquent de subir une décote importante de leur retraite. Ceux qui ont travaillé plusieurs années sans avoir été déclarés (doctorats non financés, bourses de l'ex DGRST, libéralités...), ceux qui ont fait des stages post doc de plusieurs années à l'étranger et dont les droits n'ont pas été transférés dans le régime français de retraite.

Voilà qui ajouté aux faibles nombres de postes, aux salaires indignes détournera encore plus les jeunes de la recherche.

Les jeunes ont toutes les raisons de manifester le 23 septembre

## La bataille n'est pas finie !

Le pouvoir veut faire de la fin de la retraite à 60 ans une défaite historique des travailleurs qui lui permette d'aller encore plus loin dans le démantèlement des acquis sociaux et démocratiques du pays. La journée du 7 septembre a montré avec plus de 2,5 millions de manifestants la détermination de plus en plus affirmée des salariés à défendre leurs droits, leur niveau de vie face. Mais cela n'est pas suffisant !

**Le 23 septembre le mouvement de protestation doit encore gagner en ampleur. Les personnels de recherche et de l'enseignement supérieur seront dans la rue pour la défense et l'extension de leur droit à la retraite.**

A l'appel de toutes les confédérations et fédérations syndicales  
Grèves et manifestations dans toute la France

**Pour l'Île de France  
la manifestation est à 13 heures  
de BASTILLE à DENFERT ROCHEREAU**

<b>ADMINISTRATIFS CHERCHEURS INGENIEURS TECHNICIENS</b>	<b>J'adhère au S.N.T.R.S-C.G.T</b>
<b>THESARDS REJOIGNEZ UN SYNDICAT</b> <i>Intercatégoriel Indépendant Démocratique Unitaire</i>	NOM : _____ Prénom : _____ Corps et grade : _____ Adresse du labo ou service : _____ Téléphone : _____ Fax: _____ Courrier Electronique : _____
SNTRS-CGT 7, rue Guy Môquet 94801 VILLEJUIF Tél. 01 49 58 35 85 - Fax 01 49 58 35 33 - Mèl : <a href="mailto:sntrscgt@vjf.cnrs.fr">sntrscgt@vjf.cnrs.fr</a> Web : <a href="http://www.sntrs.fr">http://www.sntrs.fr</a>	